



Les sites naturels de compensation : un outil prometteur au service de la biodiversité

Mis à jour le 13 mars 2018

Enregistrer dans mes ressources

Les sites naturels de compensation sont un nouvel outil pour la mise en œuvre de la dernière étape de la séquence éviter, réduire, compenser (ERC). Introduits par la loi « Biodiversité » de 2016, ils visent à améliorer la mise en œuvre et l'effectivité de la compensation écologique par les acteurs de la séquence.

Fondés sur une expérimentation en cours depuis 10 ans, ils permettent l'anticipation et la mutualisation des mesures de compensation. Ils constituent ainsi un nouvel enjeu pour les territoires en matière de planification. Leur appropriation et leur déploiement par les acteurs sont primordiaux pour atteindre l'ambition visée : l'absence de perte nette de biodiversité.

Découvrez la publication du Commissariat général au développement durable

Les sites naturels de compensation : un outil prometteur au service de la biodiversité

Identification

Auteur :

Commissariat général au développement durable

Date de publication :

Décembre 2017

Taille du document :

4 p

Échelle géographique :

National

Découvrez d'autres contenus similaires

Dossier Séquence « éviter, réduire et...

Le 15.07.2020

Webinaire "Outils et financement de la compensation carbone"

Le 03.11.2020

ORE et Fiducie au service de la compensation - Paris

Outils opérationnels pour la biodiversité

Optimiser l'outil ARCH pour la biodiversité

Clim'Agri, un outil au service des agricul...

Du 1 au 02.10.2019

Empreinte biodiversité, outils de mesure et indicateurs - Paris

Outils et démarches pédagogiques au s...

Du 17.09 au 20.10.2018

Monnaies complémentaires, un nouvel outil au service des territoires

MOOC "Monnaies complémentaires, un no...

Des outils numériques au service de l...

Calculer & Compenser ses émissions car...